

Québec, le 22 mars 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

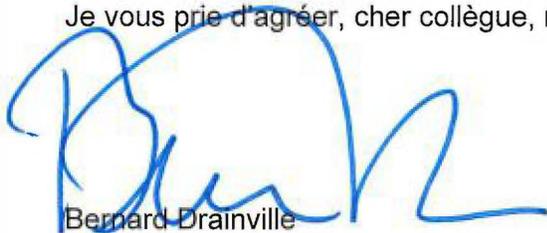
Le 22 mars 2023 était déposée à l'Assemblée nationale, par le député de Camille-Laurin, une pétition signée par 599 personnes demandant au gouvernement du Québec de prévoir l'ajout d'une annexe à l'école secondaire Louise-Trichet dans les plus brefs délais.

Cette pétition s'appuie notamment sur l'augmentation de la clientèle fréquentant cet établissement ainsi que sur l'impact de la situation sur la persévérance des élèves et l'importance d'offrir à la population des écoles publiques de proximité.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, l'organisation scolaire et l'élaboration de la planification des besoins d'espace relèvent des centres de services scolaires.

Je prends acte du soutien de la population envers ce projet. Or, considérant ce qui précède, il apparaît essentiel que le Centre de services scolaire de Montréal soit informé de ces préoccupations citoyennes et impliqué dans la présente démarche afin qu'il soumette, s'il le juge approprié, une demande d'ajout d'espace au ministère de l'Éducation.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



Bernard Drainville